



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Nantes, le 13 septembre 2022

Dossier suivi par :
Véronique BLUTEAU DAVY
Doyenne des IA-IPR
Tél : 02 72 56 65 01
Mél : ce.ipr@ac-nantes.fr

Les inspectrices et inspecteurs d'académie,
inspectrices et inspecteurs pédagogiques
régionaux de l'académie de Nantes

à

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

Mesdames les professeures et CPE, Messieurs
les professeurs et CPE de l'académie de
Nantes

s/c de Mesdames les cheffes et Messieurs les
chefs d'établissement

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs d'académie, directrices et
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Nous souhaitons une excellente année scolaire à l'ensemble des professeurs et CPE de l'académie de Nantes. Nous accueillons avec plaisir les personnels nouvellement arrivés et félicitons les lauréats des différents concours de recrutement.

L'ensemble des IA-IPR salue l'engagement professionnel de chacun d'entre vous au service de la réussite des élèves. Nous adressons des remerciements chaleureux à celles et ceux qui vont assumer cette année des missions particulières, notamment de tutorat, d'animation ou de formation.

Madame Katia Béguin a été nommée cet été rectrice de l'académie. Le début de son mandat coïncide avec l'élaboration d'un nouveau projet académique : ce projet proposera pour les années à venir une déclinaison territoriale des grandes orientations ministérielles.

La circulaire de rentrée rappelle, après ces années difficiles de pandémie, que l'enjeu crucial est de faire de l'École un lieu d'apprentissage, de coopération et d'épanouissement pour tous les élèves et tous les personnels. A ce titre, les valeurs de la République se transmettent et s'incarnent à travers l'ensemble des enseignements et des actions éducatives. Un plan académique de formation ambitieux est mis en place dès cette rentrée pour vous accompagner dans cette mission. Il concernera à terme l'ensemble des personnels.

Ce plan de formation est porté par l'[École Académique de la Formation Continue](#) (EAFC), la nouvelle instance qui a pour but d'assurer l'accès à la formation continue de tous les personnels ; elle succède à la Dafpen. L'EAFC est chargée de concevoir, puis mettre en place, les stages et autres accompagnements professionnels. Nous

soulignons à cette occasion l'importance de s'inscrire régulièrement en module de formation afin d'actualiser ses pratiques, d'approfondir sa réflexion, d'échanger entre pairs et d'évoluer tout au long de sa carrière.

Dans cette même perspective, nous pourrons vous accompagner dans la réflexion collective sur l'évaluation et, tout particulièrement, pour l'actualisation ou l'ajustement des [projets d'évaluation](#) au lycée, en vue de favoriser un climat scolaire serein et d'offrir un cadre clair et partagé de l'évaluation des acquis des élèves.

Au collège, la priorité de réduire les écarts de niveaux en sixième est réaffirmée. Pour aider les équipes à donner la meilleure efficacité au dispositif Devoirs faits, le [tome 2 du vade-mecum](#) paru récemment et un [parcours m@gistère](#) constituent des ressources pertinentes. Au collège comme au lycée, nous vous soutiendrons dans vos efforts d'inclusion de tous les élèves pour contribuer à dépasser les difficultés scolaires et les déterminismes sociaux ou culturels.

Nous restons à votre écoute pour vous apporter des conseils pédagogiques, valoriser vos engagements et accompagner le déroulement de vos carrières, lors de nos déplacements en établissement ou pour répondre à vos demandes.

Nous vous souhaitons une année scolaire sereine, pleine d'initiatives et de satisfactions personnelles et professionnelles.

*Pour le collège des IA-IPR,
Véronique Bluteau-Davy
Doyenne des IA-IPR*

